

**AVIS DE COMPÉTITION  
Yolande-Barrette 2022**

**PRÉSENTÉ PAR  
CPA Ste-Etienne  
Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches**

**DU : 27 janvier 2022  
AU : 30 janvier 2022**

**N<sup>o</sup> DE SANCTION : IC-21-95  
Sanctionnée par Patinage Québec**

## **Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTERCLUBS**

**Le CPA Ste-Etienne annonce la tenue de la compétition Yolande-Barrette 2022.**

**Dates : 27 janvier au 30 janvier 2022**

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région : Capitale Nationale-Chaudière-Appalaches.

<b>Gestionnaire de compétition :</b>	Johanne Boutet
# Téléphone : 418-836-0098	Courriel : johanne.boutet@gmail.com
<b>Président(e) comité organisateur :</b>	Patrick Sirois
# Téléphone : 418-831-5982	Courriel : psgb@videotron.ca
<b>Représentant(e) technique :</b>	Parisse Parent
<b>Spécialiste de données en chef :</b>	Carole Bourbonnais
<b>Spécialiste de données informatiques :</b>	Lise Lefebvre

## **PATINAGE QUÉBEC N<sup>O</sup> DE SANCTION : IC-21-95**

<b>NOM DE L'HÔTE :</b>	CPA Ste-Étienne
<b>SITE INTERNET :</b>	www.acparcnca.com
<b>COURRIEL :</b>	johanne.boutet@gmail.com
<b>TÉLÉPHONE :</b>	418-836-0098

**La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN CONTEXTE PANDÉMIQUE DEPUIS LE MOIS DE MARS DERNIER, PATINAGE QUÉBEC ET/OU LA COMPÉTITION YOLANDE-BARRETTE DEVANT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, EST EN DROIT DE MODIFIER OU D'ANNULER L'ÉVÉNEMENT EN TOUT TEMPS.

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Centre Bruno Verret  
3030 Route Lagueux  
Levis (Qc) G6J 1K5

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1 : 85' X 200' (STANDARD LNH)**

## 3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, le CPA Ste-Etienne et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages, les blessures ou risque de contamination de la COVID 19 que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

## 4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) **Autres restrictions** approuvées par le comité provincial et le comité organisateur
  - a. Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue;
  - b. Aucun paiement global de club pour tous les participants;
  - c. Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant;

d. le passeport vaccinal sera obligatoire pour les 13 ans et plus

## 6. Inscription

**Internet** : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [www.acparcnca.com](http://www.acparcnca.com)

**Date limite** : 2 janvier 2022, 23h59

## 7. Mode(s) de paiement :

- ✓ Carte de Crédit ;

**Aucun paiement après le 2 janvier 2022, 23h59** ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

**Aucun remboursement** après la date limite d'inscription même pour raison de maladie.

## 8. Frais d'inscription :

65 \$ par événement Norme de performance (Relève) (STAR 1);

50 \$ par événement Patinage Plus.

## 9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10. Système de notation (Sélectionnez selon vos annexes)

- a) Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)
- b) Le système de « Norme de performance ». (Voir les annexes)

## 11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

### **Norme pour les CD**

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

## 12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

## 13. Accréditation des entraîneurs

**Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.**

**Scénario 1** : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
  - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

**Scénario 2** : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
  - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
    - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide

- Certificat de vérification judiciaire
- Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
- Certificat « Code d'éthique »
- **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnées.

**Scénario 3 :** Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

#### **Nombre d'entraîneurs avec l'athlète**

Un entraîneur par concurrente/concurrent/équipe sera accrédité. **Une personne seulement, choisie par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, sera admise au niveau de la glace.**

#### **Lors de l'accréditation**

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

**Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).**

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

#### **14. Frais d'admission**

Admission générale Gratuite

Les patineurs **ou** Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

#### **15. Chaperons**

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes :

**Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.**

#### **16. Prix**

##### **a) Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

##### **b) Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

### **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

### **18. Horaire de la compétition** (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

### **19. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

### **20. Vidéo**

Non disponible.

### **21. Photos**

Non disponible.

### **22. Restaurants**

Il n'y a pas de Casse-croûte.

### **23. COVID-19**

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Des mesures spécifiques seront envoyées aux participants suite à leur inscription.

***CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS.***

***Tout règlement ou communication que l'UIP ainsi que le gouvernement du Québec publieraient durant les prochains mois pourrait entraîner des modifications à l'annonce d'invitation Yollande Barrette 2022.***



# ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

## ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

### SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

## PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **RELÈVE**

Étape/Test : Aucune restriction

Âge : Filles : Être âgé(e) de moins de 7 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

Garçons : être âgé (e) de moins de 10 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

## ANNEXE – PATINAGE STAR

### ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2021-2022**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022**

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

#### SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

### PATINEURS EN SIMPLE

✓ Filles

✓ Garçons

- **STAR 1**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite.  
Éléments

### ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5. Un patineur inscrit étape 4 et ayant réussi son étape 5 après la date limite d'inscription de la compétition, peut embarquer sur la glace sans casque seulement s'il prouve la réussite de l'étape 5.

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La [Trousse Technique de Patinage Plus du Québec](#) doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

#### SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

### PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

✓ GARÇONS

- **ETAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.  
Âge : Aucune limite d'âge

- **ETAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.  
Âge : Aucune limite d'âge